

FF 2020 www.droitfederal.admin.ch La version électronique signée fait foi



Arrêté fédéral à publier ultérieurement

L'Assemblée fédérale a adopté, au cours de la session d'automne, l'arrêté fédéral suivant:

 Arrêté fédéral du 16 septembre 2020 relatif au financement des charges de fonctionnement de la fondation «Switzerland Innovation» pendant les années 2021 à 2024 (FF 2020 3837).

Cet arrêté fédéral sera publié dans la Feuille fédérale dès que la base légale sur laquelle il se fonde sera en vigueur.

27 octobre 2020

Chancellerie fédérale

2020–3028 8265